



Année académique 2024-2025

## **LES SORTIES** : 2 possibilités

- 1/** Les enfants quittent l'école à 15h30 (12h le mercredi) par le **portail** accompagnés de leur(s) parent(s).
- 2/** Les enfants rentrent **seuls** (pas en maternelles).

Tous les enfants quittant directement l'école sans être accompagnés, à 12h et à 15h30, doivent présenter leur carte de sortie.  
Ces enfants quittent l'école par l'accueil (avenue des Deux Tilleuls, 8)

**Les enfants doivent directement rentrer à la maison !!! Aucun enfant ne peut rester ni jouer sur le trottoir. Les enfants encore présents à 15h45 seront ramenés dans la cour de récréation pour attendre leur(s) parent(s). En cas d'abus, la carte de sortie sera reprise et annulée.**

Merci de compléter le document ci-joint.

N.B. : Excepté le mercredi, aucun élève ne quitte l'école à midi sauf s'il rentre dîner chez lui auquel cas il ne pourra revenir à l'école avant 13h15.

**AUCUN retour à l'école (après une activité extérieure) ne sera accepté !**

**La première carte de sortie vous sera facturée au prix de 2€ sur la facture mensuelle.**

**En cas de perte ou de changement provoquant l'impression d'une nouvelle carte de sortie, il vous sera demandé d'apporter 3€ à l'accueil.**



Année académique 2024-2025

## **DEMANDE D'UNE CARTE DE SORTIE** **POUR RENTRER SEUL A LA MAISON**

Veuillez compléter le tableau ci-dessous à l'aide d'une croix.

**Pour la sécurité des enfants, aucune carte de sortie ne sera accordée avant la P3 sauf si sortie avec un frère ou une sœur plus âgé(e) !**

**Attention** : Excepté le mercredi, aucun élève ne sort de l'école le midi sauf s'il va dîner avec un parent auquel cas il ne peut revenir à l'école avant 13h15.

Mon enfant peut sortir **tous les jours à la fin des cours** (→ Carte bleu)

Mon enfant peut sortir **tous les jours à la fin des cours** et **retourne dîner** à la maison (→ Carte verte)

Mon enfant peut sortir **après l'étude (17h pour les études surveillées ou 17h30 pour les études dirigées)** (→ Carte orange)

Mon enfant peut sortir **à des moments spécifiques ou avec frère/ sœur** (→ Carte rouge) - compléter le tableau en y mentionnant l'heure de sortie :

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>

L'enfant apportera cette feuille à l'accueil avec une photo d'identité s'il n'était pas à Lindthout l'année dernière. Une carte de sortie sera rédigée par l'école suivant les demandes ci-avant. La première carte vous sera facturée au prix de 2€.

En cas de perte ou de changement provoquant l'impression d'une nouvelle carte de sortie, il vous sera demandé d'apporter 3€ à l'accueil.

Les sorties avec petit mot pour remplacer la carte ne seront pas autorisées, sauf en cas d'attente d'une nouvelle carte.

**Les enfants doivent directement rentrer à la maison !!! Aucun enfant ne peut rester ni jouer sur le trottoir. Les enfants encore présents à 15h45 seront ramenés dans la cour de récréation pour attendre leur(s) parent(s).  
En cas d'abus, la carte de sortie sera reprise et annulée.**

**Si l'enfant oublie sa carte, il sera pointé à l'accueil. Après trois pointages, la carte de sortie sera confisquée pour le trimestre et les parents devront venir rechercher l'enfant dans la cour.**

### **A compléter**

J'autorise ma fille / mon fils ..... (nom et prénom de l'enfant)

Classe : .....

à quitter l'école **SEUL(E)** à la fin des cours aux jours et heures mentionnés ci-dessus

DATE et SIGNATURE

Cette feuille est conservée à l'école durant l'année scolaire (preuve d'autorisation).